

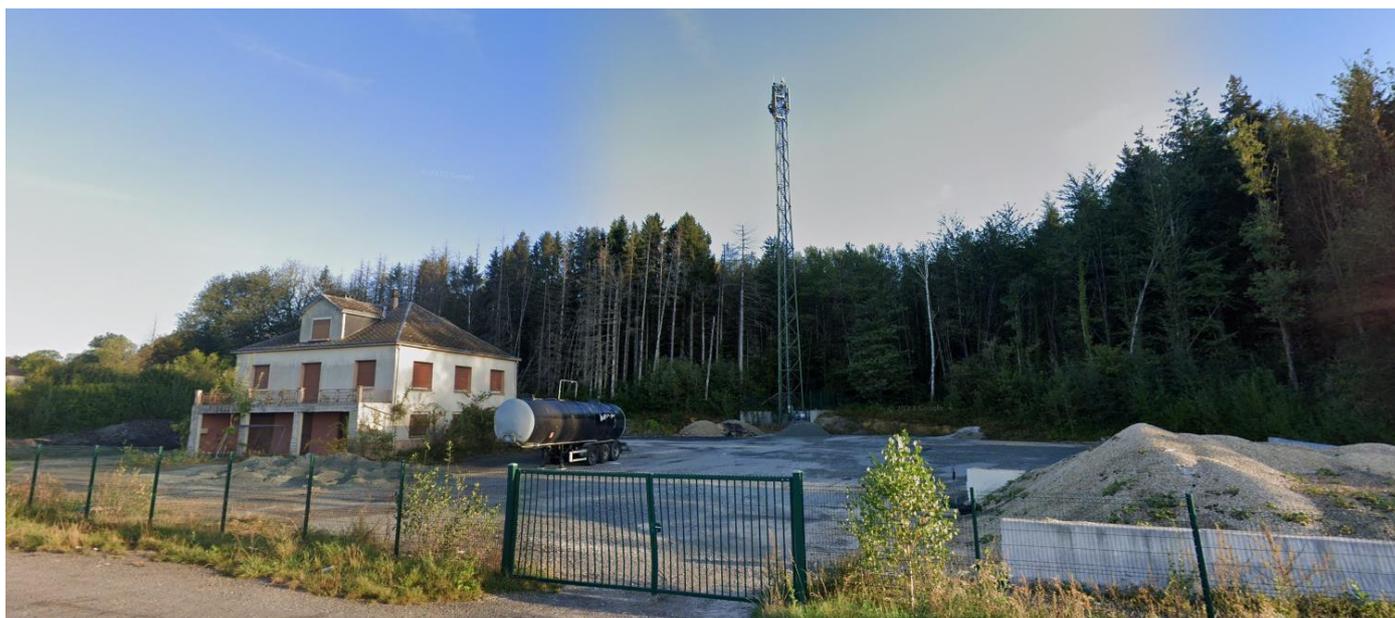
**VENTE D'UN IMMEUBLE
A LE CHÂTELET SUR SORMONNE
CAHIER DES CHARGES DE CESSION**

Date limite de réception des offres d'achat :

Mardi 4 juin 2024 à 16h00

A l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction des Affaires Juridiques et de l'Evaluation
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX**



PRESENTATION DU BIEN

SITUATION ET DESCRIPTIF

Le Département des Ardennes vend une ancienne maison d'habitation avec un terrain attenant sise à LE CHÂTELET SUR SORMONNE, lieudit « Le Piquet », et implantée sur les parcelles cadastrées section AC n°17, 18, 19 d'une surface totale de 5 649 m².

Cet ensemble immobilier comprend :

- Au rez-de-chaussée : deux garages, un séjour, une arrière cuisine, une pièce avec douche et WC,
- Au premier étage : dégagement, bureau, cuisine, salon-salle à manger, trois chambres, salle de bains et WC,
- Au deuxième étage : deux greniers et deux chambres.

Huisseries : bois double et simple vitrage

Présence sur la parcelle AC17 d'un pylône FREE MOBILE sur un emplacement de 46 m² loué par bail du 11 juillet 2018 d'une durée de 12 ans. Ce bail devra le cas échéant être repris par l'acquéreur du site.

Chauffage : fioul

ETAT : Travaux de rénovation à prévoir

DOCUMENTS ANNEXÉS AU CAHIER DES CHARGES :

- Un plan cadastral
- Un plan des locaux

CONDITIONS ET MODALITES DE LA VENTE

- **Prix de vente proposé (négociable) : 150 000 €** (hors frais d'acte et de publicité foncière)
- **Modalités de cession :**

Le Département retiendra l'offre la plus avantageuse économiquement sous réserve des attestations bancaires.

En cas de réception d'offres équivalentes, le Département aura la possibilité, au vu des attestations bancaires fournies, de demander aux candidats concernés de proposer une offre supérieure.

La décision de vente relèvera de la Commission Permanente du Conseil départemental.

Le Département se réserve la possibilité d'interrompre à tout moment la procédure de vente de cet ensemble immobilier et de ne pas donner suite aux offres reçues. Il n'aura pas à justifier sa décision et ne sera tenu à aucune indemnisation.

Le paiement du prix devra intervenir en totalité le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

L'ensemble des taxes et frais d'acte et de publicité foncière seront à la charge de l'acquéreur.

Le notaire chargé de la rédaction du compromis de vente et de l'acte de vente sera désigné par le Département. L'acquéreur pourra être assisté par son propre notaire.

- **Contenu de l'offre d'achat** :

Tout candidat à l'acquisition du bien devra transmettre au Département une offre contenant obligatoirement :

- **L'offre d'achat** jointe au présent cahier des charges précisant notamment :
 - les nom et prénom de la personne physique se portant acquéreur du bien ou s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination sociale, sa forme juridique, le nom du dirigeant habilité à prendre l'engagement d'acquérir ;
 - les conditions suspensives à intégrer dans le compromis de vente si nécessaire, ainsi que la durée du compromis de vente ;
 - le prix proposé,
- Une **attestation bancaire** justifiant de la capacité financière du candidat à verser le prix au moment de la signature de l'acte authentique de vente,
-
- Un **extrait Kbis**, s'il s'agit d'une société.

- **Remise de l'offre d'achat**

L'offre d'achat sera à faire parvenir au Département sous pli fermé comportant la mention : « Ne pas ouvrir par le Service Courrier – Vente d'un bien à Le Châtelet sur Sormonne ».

Elle devra impérativement être envoyée par **lettre recommandée avec accusé de réception** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes
Direction des Affaires Juridiques et de l'Evaluation
Service de la Commande Publique
Hôtel du Département – CS 20001
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Elle devra impérativement **être reçue par le Département au plus tard à la date du mardi 4 juin 2024 à 16h00.**

Pour tout renseignement complémentaire et toute visite du bien, les demandes sont à adresser à : operations-foncieres-immobilieres@cd08.fr

Tél : 03.24.58.48.85 ou 03.24.52.48.01